

**La Ville de La Côte-Saint-André (38260) recrute :**  
**Un(e) Agent(e) de Police Municipale**  
**Temps complet – 35h00 hebdomadaires**

## **Contexte**

La Ville de La Côte-Saint-André, commune de 5 000 habitants située au sein du territoire de la Bièvre, est organisée en 4 pôles, dont le pôle Accueil, Accompagnement Social et Sécurité.

Ce pôle dispose de trois unités de travail (CCAS, Accueil et Police Municipale) et compte 12 agents, dont 5 agents de Police Municipale.

Le service de la police municipale évolue depuis 2023, notamment avec la création d'une Police Pluricommunale.

Sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable de la Police Municipale, la Ville recherche un(e) agent(e) de police municipale dans le cadre du détachement de l'agent titulaire actuellement en poste.

---

## **Missions principales**

L'agent(e) de police municipale est chargé(e) de :

### **Surveillance et prévention sur le territoire communal :**

- Effectuer des patrouilles de surveillance générale sur le territoire de la police pluricommunale afin d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques ;
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies ;
- Surveiller les abords des écoles et de la cité scolaire ;
- Utiliser le système de vidéoprotection pour assurer la gestion des réquisitions d'images ;
- Alerter l'autorité territoriale en cas de risques relatifs à la sécurité et à l'ordre public.

### **Exercice des pouvoirs de police de l'autorité territoriale et des polices spéciales :**

- Veiller à l'application des arrêtés municipaux ;
- Relever les identités et constater les infractions ;
- Établir et transmettre les procès-verbaux aux services de l'État ;
- Rédiger des arrêtés municipaux, rapports, courriers, courriels et notes ;
- Exercer la police funéraire : assister à la fermeture des cercueils et apposer les scellés ;
- Exercer la police environnementale : prévention et verbalisation des campings sauvages, chiens errants, circulation interdite, etc. ;
- Participer à la police de l'urbanisme ;
- Veiller au respect du Code de la route.

### **Autres missions :**

- Assurer une veille réglementaire ;
- Mener des actions de prévention routière dans les écoles.

---

## **Particularités liées au poste**

- Travail en équipe (alternance matin / après-midi chaque semaine) ;
- Travail le samedi de manière occasionnelle ;
- Travail en extérieur, par tous les temps ;
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire ;
- Bonne condition physique indispensable.

### **Moyens mis à disposition**

- Véhicule sérigraphié et aménagé ;
- Uniforme et carte professionnelle ;
- Armement : pistolet semi-automatique type Glock 17, bâton, aérosol de défense ;
- Menottes, gilet pare-balles, radio portative, caméra individuelle ;
- Smartphone / PVe ;
- Ordinateur de bureau, logiciel LOGIPOLWEB ;
- Système de vidéoprotection.

### **Profil et qualifications requises**

- Diplôme de niveau V (CAP/BEP) minimum ;
- Grade gardien-brigadier de police municipale ou brigadier-chef principal ;
- Formation continue obligatoire à jour ;
- Permis B exigé.

### **Rémunération / Avantages**

- Traitement statutaire + régime indemnitaire (une part fixe de 30%, une part variable mensuelle et une part variable annuelle) ;
- Indemnité de vacation funéraire ;
- Participation de la collectivité à la mutuelle santé et à la prévoyance ;
- Adhésion gratuite au CNAS.

### **Prise de poste souhaitée : février 2026**

**Renseignements** auprès de Laurie MUSELLI, Responsable de la Police Municipale

✉ [laurie.muselli@lacotesaintandre.fr](mailto:laurie.muselli@lacotesaintandre.fr)

☎ 04 74 20 88 06 / 06 63 37 29 73

### **Candidature**

Envoyer CV et lettre de motivation **avant le 09 janvier 2026**,  
de préférence par mail à : [rh@lacotesaintandre.fr](mailto:rh@lacotesaintandre.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire, Joël GULLON**

2 rue de l'Hôtel de Ville - BP 84

38261 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ Cedex